

Guide de mise en œuvre d'une monnaie complémentaire locale

**Un outil pour aider les entreprises et les particuliers
à traverser la crise sans dommage**

&

**initier une économie respectueuse de l'être humain
et de la nature**

Conçu par Philippe Derudder
Les membres du Gresso
et de l'association Aises

derudder@lhed.fr

<http://www.aises-fr.org/ecs5.html>

Objectif

Les mois qui viennent de s'écouler ont démontré que les centaines de milliards des plans de sauvetage engagés par les Etats ont été engloutis dans le tonneau sans fond d'un système financier obsolète et immoral sans pour autant servir l'économie réelle et éviter la récession. Les banques, malgré ces milliards, restent plus que frileuses et les entreprises doivent faire face à des problèmes considérables de trésorerie. Certes, certaines grandes entreprises emblématiques bénéficient, elles aussi, des deniers publics, mais qui se soucie des petites et moyennes entreprises ? Des milliers de celles-là risquent de devoir fermer leur porte, privant le pays de leur production et réduisant au chômage leurs salariés.

Sans vouloir jouer les oiseaux de mauvaise augure il est à craindre que la crise conduise à un effondrement total du système et que nous devions faire face à une situation chaotique. Mais même en admettant que nous parvenions à éviter une telle éventualité, n'oublions pas que derrière cette crise économique se cache une autre, écologique celle-là, dont les effets seront sans doute encore plus dramatiques.

L'outil que nous proposons d'adopter DES MAINTENANT, a pour but d'éviter le chaos, de permettre aux entreprises et aux citoyens de traverser la crise économique sans trop de dommages, tout en initiant une dynamique propre à répondre adéquatement aux exigences écologiques.

Partons de ce qui existe : le système « barter » ou système de troc...

De nombreuses entreprises dans le monde sont membres de réseaux utilisant le "*Barter system*" ou système de troc. Ce système est « vendu » par des entreprises de services (comme celles qui vendent les tickets-restaurant par exemple). Leur but est de réunir à l'intérieur de leur réseau le plus grand nombre possible d'entreprises aux activités les plus variées pour permettre l'échange entre elles des biens et services qu'elles produisent, **à l'aide de moyens de paiement exprimés dans une unité de compte propre au réseau**. Ainsi, au lieu de d'utiliser seulement l'euro, elles utilisent en plus une autre unité que nous appellerons ici UCR (Unité de Compte Réseau). Mais pour ceux qui ont déjà entendu parler de cela, nommons le WIR en Suisse ou le RES en Belgique... Cette formule offre deux avantages principaux aux entreprises affiliées :

- 1) L'entreprise ne se défait pas de ses liquidités en monnaie nationale lors de ses achats auprès d'autres membres, car elle peut les régler avec ses UCR. Sa trésorerie en monnaie nationale s'en trouve allégée d'autant.
- 2) Elle bénéficie de l'effet réseau qui soutient son activité. Si l'entreprise « X » invite par exemple un client au restaurant, elle ira de préférence dans un restaurant affilié où elle pourra payer en UCR

Pourquoi appelle-t-on ce système « troc » puisqu'il y a utilisation d'un moyen de paiement comparable à la monnaie de banque ?

Dans le troc ancestral il y a échange d'une richesse réelle (bien ou service) contre une autre richesse réelle. Avec la variété des biens et services qui existent de nos jours, le troc est quasiment impossible à réaliser car on tombe rarement sur la personne qui offre ce que l'on cherche et qui désire au même moment la quantité équivalente de ce que l'on peut offrir. D'où l'introduction dans le système d'une « représentation symbolique » des biens et services : l'UCR. En réalité on retrouve là l'essence de la monnaie qui n'aurait jamais dû être autre chose qu'une unité de mesure pour évaluer les échanges et un moyen universel pour les faciliter entre les individus. Toutefois les réseaux en question

refusent absolument que l'on considère les UCR comme de l'argent car elles n'en présentent pas toutes les caractéristiques. Elles sont outil de mesure et d'échange mais pas réserve de valeur : lorsqu'un membre achète un bien ou un service avec des UCR, il s'engage par cet acte vis-à-vis des membres du réseau à créer et mettre à leur disposition la valeur équivalente de bien ou service relevant de sa compétence. La finalité n'est pas d'accumuler des UCR mais de faciliter les échanges nécessaires à la vie des membres du réseau. Ainsi les comptes sont-ils rarement très créditeurs ou très débiteurs longtemps. Une limite dans chaque sens est en général fixée à chaque membre selon ses caractéristiques. Les dépôts ne sont pas rémunérés. Au contraire, certains réseaux appliquent même un intérêt négatif (principe de la fonte Geselienne des monnaies) afin d'encourager l'échange et non la thésaurisation. Il est aussi possible d'emprunter des UCR et, dans ce cas, les réseaux ne réclament pas ou peu d'intérêt. Lorsqu'il y en a, c'est seulement pour couvrir les frais de fonctionnement de l'organe gestionnaire du réseau.

Ces systèmes sont tout à fait officiels et légaux. Le chiffre d'affaire réalisé en UCR est déclaré en comptabilité comme s'il s'agissait d'un règlement effectué avec une devise étrangère. La fiscalité du pays peut donc s'exercer normalement. La limite de cela est qu'une entreprise ne peut réaliser qu'une partie minoritaire de son chiffre d'affaire en UCR, faute de quoi elle ne pourrait plus faire face au paiement des taxes, salaires et charges sociales et frais généraux.

Voici donc résumé le principe du barter qui a pour mérite d'avoir déjà largement prouvé son efficacité (non expérimenté en France malheureusement) mais dont l'action est limitée :

- aux seuls échanges entre entreprises affiliées,
- dans le seul but de dynamiser l'activité sans autre considération éthique.

Et améliorons le:

L'idée, pour répondre à l'ampleur des défis économiques et écologiques qui sont les nôtres, est de reprendre tout simplement le principe de fonctionnement du « barter » déjà bien connu mais de l'OUVRIR :

- aux particuliers (salariés des entreprises affiliées mais aussi tout citoyen qui le désire) ainsi que les collectivités locales;
- à la prise en compte de préoccupations éthiques afin que le processus soit mis au service prioritaire des personnes et de la nature.

A noter qu'il ne s'agit pas d'une idée nouvelle en soi, car à cette heure de nombreuses communautés dans le monde expérimentent des monnaies complémentaires locales au service des entreprises et des particuliers dans le but principal de relocaliser et d'« humaniser » l'économie. Citons le « *Chiemgauer* » en Allemagne, le « *Ithaca Hour* » aux Etats Unis, le « *Calgary Dollar* » au Canada, ou le *SOL* en France, plus spécifique à l'économie sociale et solidaire. Des centaines sont en train de fleurir à la surface du globe. Mais peut-être vous demandez-vous en quoi une monnaie complémentaire peut aider à résoudre les crises auxquelles nous sommes actuellement confrontés ?

Quel est l'intérêt d'une monnaie complémentaire ?

Le problème autrefois résidait dans la production. Toute la main d'œuvre avait beau faire, y compris celle des enfants, on ne parvenait pas à produire en suffisance. Mais aujourd'hui, non seulement la production n'est même plus capable d'offrir un travail à tous, mais elle est telle qu'elle est en train d'épuiser certaines ressources naturelles tout en mettant en péril les équilibres écologiques. La question est donc de trouver le moyen d'écouler la production, car des poches vides devant des magasins pleins ne satisfont ni le commerçant ni le citoyen, et de pouvoir adapter la production à ce que la planète peut

soutenir durablement. Or la crise économique va vider un peu plus les poches des citoyens et priver de nombreuses entreprises des financements qui leur sont essentiels pour fonctionner au quotidien. Comme on ne peut rien attendre du système monétaire en place qui rend l'accès à la monnaie plus rare et difficile, l'utilisation d'une monnaie complémentaire est une bonne réponse. Imaginez un instant que nous nous retrouvions comme les Argentins en 2001, face à des comptes en banque gelés... Il nous semble donc essentiel que l'ensemble des citoyens se mobilisent, là où ils se trouvent, pour s'organiser dès maintenant afin d'éviter une situation de chaos probable si on ne fait rien, et d'ouvrir la voie à une économie plus respectueuse de l'être humain et de son environnement naturel.

Mise en œuvre

A) dans l'optique premier de faire face à la crise économique

1) Une volonté en tache d'huile

A l'origine est la volonté d'une ou plusieurs personnes, d'une ou plusieurs entreprises. Dans tous les cas, si vous êtes celle-là, invitez quelques relations et amis ayant un commerce, une entreprise, une exploitation agricole pour leur proposer de fonder le réseau. Chaque personne engagée invite à son tour clients et fournisseurs à rejoindre le réseau. N'hésitez pas à provoquer une réunion avec le conseil municipal afin d'inciter la commune à s'affilier, à interpeller votre chambre de commerce, votre chambre des métiers... dès que les choses prennent forme, organisez une/des réunion(s) publique(s) locales pour faire connaître le projet aux citoyens et susciter leur adhésion.

2) Officialiser le réseau

- En constituant une association. Veillez à ce que ses buts soient non lucratifs et d'intérêt général afin de pouvoir collecter des dons déductibles des impôts contre remise d'un reçu émis par l'association. A noter que cette association peut avoir une vocation sociale, écologique, éducative... plus large, la monnaie spécifique à l'association n'étant qu'un outil

- En définissant une charte qui précise le but et l'esprit du réseau. C'est la signature de cette charte qui valide l'adhésion de la personne ou de l'entreprise à l'association. Nous proposons en annexe un modèle de charte, mais chaque réseau peut établir la sienne. Chaque membre reçoit une carte d'adhésion portant sa photo et sa référence afin de permettre une identification chez les commerçants affiliés et une gestion informatique plus aisée.

- En personnalisant l'UCR auquel vous donnez un nom la rattachant au réseau, comme dans les SEL (car seuls les membres de l'association peuvent échanger en UCR)

- En définissant sa valeur. Nous recommandons vivement toutefois, par mesure de simplicité, de décider qu'une UCR = 1 euro. N'oublions pas en effet qu'il ne s'agit pas à ce stade de remplacer le système mais de le compléter pour faire face à ses déficiences. L'administration des entreprises est basée sur l'utilisation de l'euro. La comptabilité, les catalogues, les prix, tout est en euro. Si vous optez pour une autre parité, vous allez créer une difficulté qui peut rebuter et écarter du réseau des entreprises qui par ailleurs auraient aimé y adhérer. Il en est de même pour les particuliers. Il suffit de voir combien il a été difficile pour beaucoup de passer du franc à l'euro pour ne pas introduire une nouvelle référence. Là tout peut rester exprimé en euro, c'est seulement au moment du paiement que l'on peut utiliser soit des euros soit des UCR.

- En trouvant ou créant l'organe de gestion des comptes en UCR: Ce peut être une agence bancaire locale qui accepte de « jouer le jeu », un notaire, une entreprise de service, ou l'association elle-même.

3) Étendre le réseau

Les entreprises se fournissent maintenant dans le monde entier. Cette mondialisation des échanges révèle aujourd'hui combien ceci est contraire à une bonne et respectueuse gestion des ressources naturelles et combien la mise en concurrence du travail par le recours aux bas salaires disloque les liens sociaux. Faute de l'accepter, la nature nous contraindra à relocaliser l'économie. Mais se replier sur une économie très locale n'est sans doute ni souhaitable ni réalisable à cette heure. Veillons tout simplement à ce que l'économie locale soit soutenue tout en étendant les liens au moins à la zone euro. Bon nombre d'entreprises ont des fournisseurs en Europe. C'est le moment de les inciter à rejoindre le réseau et d'en faire la promotion auprès de leur communauté locale, de leurs clients et fournisseurs locaux et européens. Il ne s'agit pas en effet de créer « un club » d'amis, mais un vaste réseau représentant une production diversifiée afin que les échanges soient les plus faciles possibles, en mettant toutefois une priorité sur les productions de première nécessité et celles qui respectent l'humain et la nature.

4) Comment cela fonctionne-t-il ? *Principe général*

Considérons les choses dans le cadre traditionnel. «A» a un besoin – «B» peut le satisfaire. Si «A» peut payer «B», directement ou par l'obtention d'un prêt, tout va bien. Mais si «A» n'a pas assez d'argent ou les garanties suffisantes pour bénéficier d'un prêt, la transaction ne peut se réaliser. «A» reste dans le manque et «B» avec son service ou sa marchandise sur les bras.

Maintenant comment cela se passe-t-il dans le cadre du réseau ? «A» a un besoin. «B» peut le satisfaire. L'un et l'autre sont membres du réseau. A ce titre ils peuvent réaliser des échanges économiques en UCR. Même si «A» n'a pas d'UCR sur son compte, la transaction peut toutefois se faire. Il suffit que «A» et «B» désirent réaliser l'échange et s'entendent. Le montant convenu est alors débité sur le compte de «A» et crédité sur celui de «B».

Dans ce schéma, c'est la réalisation de la transaction qui crée l'UCR, donc l'équivalent de la monnaie. **La vraie richesse est dans le bien ou le service et dans la qualité de la relation.** C'est un argent dont la provenance est basée sur l'égalitarisme de l'offreur et du demandeur, il décourage l'accumulation et encourage la coopération parmi ses usagers. Ainsi, que l'on soit en débit ou en crédit, on est également riche. Le débit et le crédit ne mesurent pas un état de fortune mais la fluidité et le rythme des échanges. L'UCR n'est qu'un outil d'échange qui permet d'éviter les contraintes liées au troc, il n'a ni valeur d'épargne, ni valeur spéculative.

5) Comment cela fonctionne-t-il *avant informatisation* ?

a) Dans le cas de figure où le système bancaire national assure encore ses fonctions

Au départ le compte de chacun est à zéro.

Les échanges se font de façon différente selon qu'ils se font entre entreprises ou entre entreprises et particuliers.

Entre entreprises : Les transactions se règlent par mouvement de compte. L'acheteur règle son fournisseur par envoi d'un chèque d'échange dont le montant est débité au premier et crédité au second par l'organe de gestion des comptes (en annexe, modèle de chèque). A noter que le règlement en UCR entre entreprises affiliées ne résulte pas d'une obligation, mais d'une entente négociée soit sur un volume ou une durée, soit au coup par coup.

Entre entreprises et particuliers

Les entreprises représentent un endroit de convergence où les échanges sont fréquents. Aussi risquent-elles de se retrouver rapidement avec beaucoup plus d'UCR qu'elles ne sont capables d'en redistribuer. Comprendons en effet qu'une monnaie n'a pas de valeur en soi : on ne l'accepte que parce que l'on sait qu'elle est acceptée partout ailleurs. Tel n'est pas le cas ici puisque seuls les affiliés au réseau l'utilisent. Ainsi le commerçant membre ne pourra-t-il accepter des UCR qu'à la hauteur de ce qu'il pourra lui-même régler avec cette unité de compte. A chaque entreprise de l'estimer. Toutefois, pour éviter ce risque et permettre une plus grande fluidité tout en dynamisant

les échanges locaux, nous suggérons d'adopter la méthode suivante :

- Les particuliers membres doivent régler les achats qu'ils effectuent dans les commerces et entreprises du réseau au moyen de « bons d'échanges en UCR » (équivalents des billets de banque) qu'ils se procurent contre des euros, auprès de l'organe de gestion des comptes ou de son représentant local, dans un rapport de 90/100 (euros/UCR)

Nous conseillons aux personnes dont les ressources financières sont suffisantes d'acheter les bons dans un rapport de 1/1 afin que le réseau puisse améliorer le pouvoir d'achat des plus démunis en leur en donnant l'accès dans un rapport plus favorable, par exemple de 75 ou 80/100.

- Chaque entreprise reste libre de sa politique commerciale et décide de ce qu'elle rend disponible en échange des bons exprimés en UCR : quelle gamme de produits ou de services ? Payable en tout ou partie en UCR ?

- Les bons d'achat sont au porteur, ils peuvent circuler à l'intérieur du réseau au gré des échanges. Nous suggérons d'émettre des coupures de 1 – 2 – 5 – 10 et 20 UCR.. Lorsque le prix d'un achat n'est pas rond, il suffit de régler à l'UCR supérieur et de se faire rendre la monnaie en centimes d'euros.

- Les sommes collectées en euros constituent **un fonds de garantie** pour les entreprises. De cette façon, si une entreprise se retrouve avec un volume de bons d'échanges disproportionné par rapport à sa capacité d'échanges, elle peut alors les reconvertir en euros dans une proportion de 100/85 (UCR/Euros) par exemple. Cette faculté est réservée aux entreprises seulement. Elle n'est pas ouverte aux particuliers. Mais avant d'en arriver là, elle peut chercher à étendre le réseau en faisant entrer dedans certains de ses fournisseurs, ce qui lui donnera plus de possibilités, Elle peut aussi verser sous cette forme des primes ou une partie de la rémunération des collaborateurs qui l'acceptent explicitement. A noter que la conversion en euros des UCR ne vaut que pour les bons d'échange et pas pour les UCR portés en compte puisque ces derniers ont été « créés » et non remis en contrepartie d'euros à l'origine. (A moins qu'il soit décidé que les entreprises achètent les UCR comme les particuliers)

- Les euros collectés par l'organe de gestion et ses représentants sont placés de façon éthique (NEF ou crédit Coopératif par exemple) sur un compte rémunéré, permettant des retraits à vue ou très rapides. La prime de départ (échange premier à 90/100) constitue une émission d'UCR non appuyée sur l'euro. Cela justifie le fait qu'en retour, quand une entreprise doit échanger des UCR contre des Euros elle ne touche que 85/100, les 5% supplémentaires étant réservés aux frais de gestion du réseau.

La prime de départ a deux vocations:

Celle d'inciter les membres à utiliser des UCR plutôt que des euros grâce à l'amélioration de pouvoir d'achat que cette prime représente,

Celle d'aider les personnes les plus fragiles financièrement en abandonnant à l'association la prime à laquelle on a droit, ce don permettant d'augmenter la prime aux plus démunis.

Deux suggestions :

- Surveiller le niveau d'utilisation des UCR. Après un temps, si vous observez que la demande de reconversion (UCR en euros) n'absorbe pas le fonds de garantie, vous pouvez augmenter progressivement la prime. Faites cela d'un commun accord en veillant à ce que le fonds de garantie soit toujours suffisant, car les entreprises doivent avoir confiance dans le système
- A fur et à mesure, au lieu de verser une prime, vous pouvez entrer dans le principe du « revenu d'existence ». Vous mutualisez l'ensemble des primes .et au début de chaque mois vous versez une somme identique à tous les membres de l'association en UCR. Les personnes qui le désirent peuvent, quand elle le souhaitent faire don de ce revenu, afin d'augmenter celui des personnes les plus fragiles.

Une précaution

Veillez le plus tôt possible à utiliser du papier infalsifiable et/ou une encre spéciale pour vos UCR afin d'éviter la tentation d'émettre des faux. Certes on est dans un réseau éthique, mais une seule mauvaise plaisanterie pourrait mettre tout par terre. Renseignez vous auprès de votre imprimeur ou demandez à des réseaux déjà constitués.

Le fait d'appuyer l'UCR sur l'euro n'enlève-t-il pas l'intérêt de la démarche?

- Sans le fonds de garantie, il est difficile de motiver les commerces et producteurs à entrer dans le jeu, car le risque de se retrouver avec trop d'UCR est trop grand, ou les contraintes de gestion trop lourdes pour éviter cette situation. Dès lors que la garantie est suffisante, c'est beaucoup plus simple à mettre en place et la gestion est plus légère car on n'a plus besoin de surveiller de près la quantité d'UCR encaissée.
- Il ne faut pas oublier que le fonds de garantie correspond à une masse d'euros qui n'aurait pas pu être épargnée sans la mise en circulation des UCR. C'est une ressource supplémentaire qui permet de soutenir des projets éthiques locaux ou autres.
- C'est un indicateur d'engagement humaniste et écologique puissant. Beaucoup de personnes veulent contribuer à un monde meilleur mais ne savent comment faire. Quand on voit une personne régler avec des UCR, cela intrigue et pousse à poser des questions. Il devient alors facile de parler et de montrer comme la démarche va dans ce sens. En outre cet indicateur devient une sorte de label pour les entreprises membres; elles peuvent afficher ainsi leur engagement à cette contribution, et cela permet une orientation plus aisée de la clientèle attentive ne pas acheter n'importe quoi n'importe où.

Les dons :

Nous vous avons conseillé de veiller à ce que les buts de l'association soient clairement d'intérêt général afin de pouvoir solliciter des dons en euros déductibles des impôts. Ces dons peuvent provenir de partout de la part de personnes qui désirent soutenir ce genre de démarche. Ils vont alimenter le fonds de garantie et l'équivalent plus prime peut être affecté à un fonds d'aide aux projets sociétaux locaux. Nous parlons ici surtout de projets à vocation non marchande qui amélioreraient la qualité de la vie. Une fois le fonds constitué, il suffit de faire connaître son existence et, toute personne ou organisme porteur d'un projet de ce genre peut alors demander à en bénéficier après agrément du projet en assemblée ordinaire de l'association.

6) Comment cela fonctionne-t-il *une fois la gestion informatisée ?*

a) Dans le cas de figure où le système bancaire national assure encore ses fonctions

Nous vous invitons à informatiser le plus tôt possible la gestion des échanges. En effet, les entreprises et le commerce ont besoin d'outils fiables et rapides. De plus, l'étendue probable du/des réseaux (zone euro... voire plus) nécessite des moyens performants. La « formule papier » reste toutefois importante et doit être possible à tout moment pour permettre la continuation des activités et des échanges même en cas de crise et de désorganisation majeure. Chaque réseau pourra développer le système qui lui convient. Toutefois et afin de ne pas avoir à réinventer le fil à couper le beurre, nous vous conseillons de vous rapprocher de réseaux déjà informatisés comme le réseau SOL <http://www.sol-reseau.coop/> dont le développement informatique et la gestion des unités de compte ont été confiés à la société Chèques-Déjeuner, ou en Allemagne auprès du réseau Chiemgauer <http://chiemgauer.info> - info@schuernbrand.de - Ils seront certainement prêts à coopérer d'une façon ou d'une autre. Ces deux réseaux utilisent entre autre des terminaux rendant possibles les règlements par carte à puce. Ainsi, sans changer le fond du fonctionnement décrit ci-dessus, les procédures pourraient être allégées, automatisées, et permettre, outre la gestion des comptes et des paiements, des échanges d'informations entre affiliés. A noter aussi à toutes fins utiles <http://project.cyclos.org/> qui propose un logiciel libre pour la gestion des réseaux utilisant des monnaies complémentaires.

L'informatisation des procédures d'échanges, de gestion de comptes, d'échanges d'information ne doit pas être exclusive aux entreprises, mais inclure l'ensemble des affiliés et permettre aussi aux

particuliers d'échanger entre eux, soit par mouvement de compte comme le font les entreprises entre elles, soit par bons d'échanges.

7) Comment cela fonctionne-t-il dans le cas où le système bancaire national ne répondrait plus ?

Exactement de la même manière, sauf que dans ce cas l'UCR remplacerait l'euro. Plus besoin de recourir au « fonds de garantie » puisque l'euro n'en représenterait plus une. L'UCR deviendrait la monnaie permettant de poursuivre les activités et les échanges. Vous voyez tout l'intérêt de mettre en place dès maintenant un système de monnaie complémentaire, car une défaillance totale du système et des institutions ne nous prendrait pas au dépourvu et ne se traduirait donc pas par un chaos.

B) Dans le souci de mieux respecter l'être humain et la planète

Chaque réseau pourra bien entendu imaginer et mettre en œuvre sa propre stratégie pour aller dans cette direction. Mais si vous êtes en panne d'idée, voici ce que nous vous suggérons :

Concrètement, les membres du réseau se donnent deux objectifs :

- **Mettre plus de conscience dans leur façon de produire et de consommer.**
- **Développer la coopération et la solidarité.**

Pour tendre vers le premier objectif : chacun est invité à se demander « en son âme et conscience », comme on dit, ce qu'il pourrait faire concrètement dans sa vie, tant sur le plan personnel que professionnel, pour se sentir plus en harmonie avec lui-même, les autres et la nature. Cette réflexion conduit à entreprendre des actions d'évolution.

Pour tendre vers le deuxième objectif : sur la base du simple volontariat, les membres s'organisent en groupes locaux (10 à 30 personnes maximum) et groupes de soutien (4 à 8 personnes).

Le groupe local

Plusieurs groupes peuvent cohabiter dans une même région. La convivialité est en effet plus facile à obtenir dans des groupes de taille modeste. L'essentiel est de ne pas jouer la carte de la compétition entre groupes mais celle de la coopération. Ainsi pourra-t-on bénéficier de la légèreté et du caractère chaleureux des petites structures sans se priver des avantages liés aux grands nombres. Toute personne a le libre choix du groupe où elle veut s'investir. Chaque groupe définit lui-même sa mission.

Les groupes locaux se réunissent à un rythme régulier (une fois par mois ?) pour mener des réflexions et mettre en œuvre des actions d'évolution. Cette réunion est consacrée à la définition des actions à entreprendre et au feed-back d'avancement de celles qui sont en cours. Ces actions tournent principalement autour de projets collectifs d'intérêt commun ou d'aide au développement du comportement citoyen des entreprises membres, à leur demande (voir en annexe le « fil d'Ariane pour inspirer la réflexion et l'action) . C'est dans ce dernier cas qu'est formé un groupe de soutien.

Le groupe de soutien

A la demande d'un particulier ou d'une entreprise, un groupe de soutien est constitué par des membres volontaires, incluant le demandeur lui-même. La mission de ce groupe est

- **d'aider :** simples actions de solidarité entre membres, lorsqu'un d'eux est confronté à une difficulté, de quelque ordre qu'elle soit. A la demande du membre en difficulté, le groupe étudie toutes les possibilités pour résoudre la question.
- Mais cela peut concerner aussi une démarche plus créative... Un membre est porteur

d'un projet éthique, humaniste ou écologique. Le groupe se mobilise autour du porteur de projet pour le soutenir dans sa démarche. L'aide commence, si nécessaire, à la conception même d'un projet (car un projet peut consister à en élaborer un à partir d'une simple réflexion) ; elle passe par son élaboration détaillée, elle se poursuit par son accompagnement dans ses phases de mise en œuvre et elle s'achève lorsqu'il a abouti ou lorsqu'il est abandonné d'un commun accord.

- **d'être le garant de l'éthique** : le groupe de soutien enrichit la démarche par ses réflexions selon les connaissances et informations technologiques qu'il détient et vérifie que le projet, tel qu'il est présenté, répond aux préoccupations humanistes et écologiques du réseau.

Le mode de décision :

Il est recommandé de recourir le plus souvent possible au **consensus** des membres actifs présents. La voix du porteur de projet vaut autant que celle des autres. La prise de décision au consensus suppose d'adopter une méthode de communication fondée sur la levée progressive des objections formulées (processus sociocratique:<http://fr.wikipedia.org/wiki/Sociocratie>), jusqu'au point d'accord, et non sur la défense de points de vues et prises de position. L'objectif est d'aboutir à une solution admise par tous où chacun se sente respecté. Tant que ce point de rencontre n'a pas été trouvé, c'est le signe que les membres du groupe sont accrochés à des croyances et convictions qui les empêchent encore de voir la question sous un autre regard. Chacun doit donc pouvoir envisager de modifier sa position jusqu'à trouver ce point de rencontre. Ne pas oublier que « le mieux est l'ennemi du bien », que l'entreprise reste souveraine de sa politique, le groupe n'étant là que pour aider, et qu'il est préférable d'adopter un projet « imparfait » mais auquel tout le monde adhère plutôt qu'un projet « parfait » qui suscite des oppositions vives de la part de certains.

Les avantages

Outre celui de représenter une mesure préventive aux effets de la crise économique, créer un réseau (ou des réseaux inter-reliés de ce genre) aurait pour avantages :

Au plan collectif

De dynamiser et d'inspirer la pensée collective

- Grâce aux réflexions et actions menées en commun dans les groupes locaux et groupes de soutien dans un esprit de coopération et de solidarité
- Grâce à l'usage des UCR qui permettront de nous ouvrir à une nouvelle conception de la monnaie, où celle-ci n'est plus la richesse après laquelle on court, mais l'outil qui permet d'échanger la vraie richesse : ce que nous offre le terre, valorisé par l'activité humaine.

De favoriser l'implication citoyenne ouvrant la voie à une démocratie plus participative

Pour un particulier, participer à l'expérience indique qu'il se sent concerné par les enjeux et qu'il veut apporter sa propre pierre au changement.

Pour les entreprises, accepter d'entrer dans le jeu d'une monnaie complémentaire est un signe certain de responsabilité citoyenne pour une cause qui dépasse l'intérêt immédiat de l'entreprise.

De favoriser le lien entre le citoyen et l'entreprise

Les liens actuels sont faussés et souvent hypocrites dans la mesure où le rapport n'est que marchand. Au travers des groupes de soutien, le citoyen « entre dans l'entreprise » et l'on peut espérer une évolution globale qui, à terme, se traduira par une économie soutenable au service de tous les êtres humains.

Au plan individuel

D'améliorer le pouvoir d'achat des plus fragiles

D'améliorer la qualité de la vie

L'implication dans la vie locale, les réflexions et travaux menés en commun sont porteurs de

convivialité, de sens et d'expériences nouvelles, favorisant une dynamique d'épanouissement personnel.

Au plan de l'entreprise :

De dynamiser et d'humaniser les échanges grâce à l'effet réseau et à l'esprit qui l'anime.

De fédérer les collaborateurs par l'inspiration

La motivation au travail est toujours un point délicat. Si le salaire ne doit pas être négligé, il ne sera jamais suffisant pour compenser le manque de « sens ». Une entreprise qui redonne du sens et, *a fortiori*, un sens qui répond aux aspirations profondes des individus, ne peut que favoriser un courant d'adhésion plus fort.

De valoriser son image de marque

La bataille des prix est devenue la « troisième guerre mondiale », travestie sous l'appellation plus flatteuse de « compétitivité ». L'appartenance à un réseau de ce genre affiche la volonté de l'entreprise de s'ouvrir à une économie responsable, fondée sur l'amélioration de la qualité de la vie pour tous. Certes cela ne les affranchira pas de l'obligation de compétitivité, mais elles pourront parler un langage plus « citoyen », plus « vrai » et développer des relations avec leurs fournisseurs et clients dans un rapport gagnant/gagnant et non gagnant/perdant.

ANNEXES

Annexe 1

La Charte

Notre ambition

Dans un premier temps, nous organiser pour permettre aux entreprises et aux citoyens de faire face à la dislocation économique et sociale que pourrait provoquer la crise ;

dans un deuxième temps, initier une évolution de l'économie afin qu'elle réponde aux besoins de tous les êtres humains dans un rapport harmonieux avec leur environnement naturel; autrement dit, passer de la survie,

fondée sur la croyance qu' « il n'y a pas assez pour tous » (conscience de rareté) antérieure au XX^{ème} siècle à la Vie,

fondée sur la certitude que les connaissances et technologies dont nous disposons peuvent assurer une suffisance bienheureuse à tous (conscience d'Abondance)

Dans le premier cas, les êtres humains sont condamnés à lutter les uns contre les autres pour survivre.

Dans le deuxième ils apprennent à coopérer pour que s'épanouisse la Vie.

Pour cela nous veillons à :

utiliser l'UCR

pour suppléer aux déficiences du système monétaire en place afin de permettre aux entreprises et citoyens de poursuivre leurs activités et échanges, même dans le cas où le système et les institutions en arriveraient à ne plus pouvoir jouer leur rôle.

L'utiliser non comme un outil d'enrichissement sélectif, mais comme un outil de mesure et d'échange économique pour fluidifier les échanges dans un esprit d'équité et d'entraide

Développer collectivement des réflexions et actions visant à :

Adopter des comportements économiques de production et de consommation plus cohérents, afin de maintenir et restaurer les équilibres naturels de la Terre et sauvegarder l'évolution de la vie.

Reconnaître que la seule vraie richesse nous est offerte gratuitement par la planète Terre, et que c'est celle-là que l'activité humaine doit valoriser, la monnaie n'étant qu'un outil collectif dont le but est d'assurer une répartition équitable de cette richesse à chaque être humain

Envisager le bien-être individuel comme indissociable du bien-être collectif.

Contribuer individuellement et collectivement à la construction de ce nouveau paradigme au travers des réflexions et actions menées dans le réseau et par l'esprit d'ouverture et de coopération que chacun s'efforcera de développer.

§

Chaque personne physique ou morale adhérant au réseau agit de son mieux pour tendre vers cette ambition. Il s'agit d'apprendre à exprimer une « facette » humaine plus responsable et affinée en dépassant les peurs et croyances qui nous poussent à lutter les uns contre les autres et à scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

Annexe 2

<p>Je suis <input type="checkbox"/> Offreur <input type="checkbox"/> Demandeur</p> <p>Date :</p> <p>Nom & adresse du partenaire :</p> <p>Nature de l'échange :</p> <p>Solde précédent en UCR:</p> <p>Montant de l'échange en UCR:</p> <p>Nouveau solde en UCR :</p> <p>Volume total de mes échanges en UCR (total des débits et crédits)</p>	<p>Je suis : <input type="checkbox"/> Offreur <input type="checkbox"/> Demandeur</p> <p>MONTANT DE L'ECHANGE EN UCR:</p> <p>PIECE COMPTABLE N° TOTAL DE L'ECHANGE EN EUROSE... do</p> <p><input type="checkbox"/> réglé totalement en UCR</p> <p><input type="checkbox"/> réglé partiellement en UCR pour :UCR et en EU</p> <p>Nom et adresse du partenaire :</p> <p>Nature de l'échange :</p> <p>Solde de mon cpte en UCR Avant échange après échan</p> <p>Fait à leCOMPTE N°</p> <p>Prénom & nom Adresse courriel</p>
--	---

Annexe 3

Fil d'Ariane pour inspirer les réflexions et actions d'évolution

Voici quelques critères qui permettent d'évaluer l'action de l'entreprise et de l'orienter vers plus de cohérence.

Les objectifs exposés ci-dessous sont idéaux. Ils ne visent pas à être atteints à court terme mais à donner une orientation aux réflexions et actions menées dans le réseau.

Dans notre monde où le respect des équilibres écologiques et l'épanouissement des tous les humains doivent devenir la priorité, la raison d'être de l'entreprise est de contribuer à satisfaire les besoins réels des humains, en favorisant leur autonomie et leur dignité et en respectant les équilibres nécessaires à l'épanouissement de la vie sous toutes ses formes sur la planète. Cela suppose :

- Une contribution sociale fondée sur l'utilité réelle

L'entreprise s'attache à fournir des biens et des services réellement utiles à l'humanité. Elle ne suscite plus les besoins, elle se contente d'y répondre en visant le plus haut niveau possible de satisfaction. La limite de production et de distribution des richesses est fixée par ce que la planète est capable de supporter. C'est le critère prioritaire qui oriente les réflexions, recherches, développements et productions.

- Une production soucieuse de la pérennité de la planète

a) Les ressources naturelles non renouvelables

L'entreprise se fixe comme objectif à terme de ne plus utiliser directement et indirectement de ressources naturelles non renouvelables. Elle les remplace par des ressources et énergies renouvelables ou inépuisables.

b) Les ressources renouvelables

L'entreprise se fixe comme objectif de compenser au moins à équivalence quantitative et qualitative (eau, biodiversité, etc.) les prélèvements en ressources renouvelables nécessaires à sa production.

c) La pollution

L'entreprise se fixe comme objectif "zéro pollution" : pollution provenant non seulement de ses processus directs de fabrication mais aussi celle qui pourrait être générée en amont ou en aval depuis les matières premières jusqu'à la fin de vie du produit ou du service.

d) Les déchets

L'entreprise se fixe comme objectif "zéro déchet". Toute la production depuis les matières premières jusqu'à la fin de vie du produit doit être repensée de façon à ne produire que des déchets biodégradables ou totalement recyclables, à l'image de la nature où tout déchet d'une espèce devient la nourriture d'une autre. Cela conduit l'entreprise à se soucier de ce qui se passe avant la fabrication qu'elle met en œuvre et après que la marchandise ait quitté ses murs jusqu'à la fin de vie du produit. Lorsqu'un produit n'est pas complètement biodégradable, cela suppose qu'il doit être récupéré par le fabricant ou le vendeur ou un organisme spécialisé, récupération dont le coût est inclus dans le prix du produit à fin de recyclage à 100 % ou nouvelle utilisation pour une autre fonction ou une autre catégorie d'utilisateurs ou retraitement pour assimilation totale par la nature sans nuisance.

e) L'intégration de l'entreprise dans la nature

Architecture, esthétique, espaces verts, luminosité, confort, bruit, isolation, stationnement, services au personnel, visiteurs, fournisseurs, utilisation d'énergie, etc.

L'entreprise veille à s'intégrer le plus harmonieusement possible à l'environnement en tenant compte des particularités locales et régionales et des aspirations de ceux qui fréquentent l'entreprise. Elle adopte ce qui se fait de mieux technologiquement pour améliorer l'esthétique, économiser les énergies, gérer l'eau, améliorer les conditions de travail.

f) L'adéquation entre l'implantation de l'entreprise et sa mission

Les entreprises décident de leur implantation et de la nature de leur activité en fonction des besoins exprimés et du meilleur rapport demande/écologie.

Les critères d'implantation d'une activité répondent à des soucis de respect des ressources naturelles, d'économie d'énergie, de sécurité alimentaire et d'autonomie des peuples.

Les entreprises se décentralisent et, chaque fois que leur activité le justifie, s'éparpillent en petites unités s'intégrant dans des marchés de proximité destinés à répondre aux besoins et aspirations des populations locales.

Certaines productions restent centralisées chaque fois que c'est justifié par une demande généralisée et uniforme justifiant des productions de masse telles que l'automobile, les machines outils, l'informatique, etc.

Les échanges mondiaux ne valent qu'en cas de pénurie accidentelle de produits de base ou pour l'échange de produits spécifiques régionaux ou nationaux difficilement productibles localement, utiles et demandés par la population locale.

- Une action entièrement dédiée au service de l'humanité

a) Rapports entre les êtres dans l'entreprise

L'activité professionnelle est l'une des composantes de la vie d'une personne. Il y a continuité entre la vie personnelle, familiale et professionnelle. C'est dans cette dernière que l'être humain peut le mieux exercer sa créativité et contribuer le plus activement à une œuvre d'intérêt général.

2. Le collaborateur est responsabilisé même dans les fonctions les plus simples, reconnu, soutenu, informé, écouté et respecté.
3. Il est traité et considéré de la même façon quels que soient son sexe, sa race, sa fonction et la précarité de son poste.
4. Tout est fait pour que son travail corresponde à ses aspirations et à son savoir-faire.
5. Il comprend ce à quoi il participe. Son travail a un sens et est en résonance avec ses valeurs.
6. En dehors de sa fonction propre, il est invité à participer à des réflexions ou travaux visant à améliorer en permanence la qualité de l'entreprise dans ses diverses dimensions. La créativité de chacun est favorisée et récompensée dès lors qu'elle permet une amélioration de la qualité de la vie interne ou externe.
7. Le management pyramidal est abandonné au profit d'un management sociocratique où le pouvoir de décision et le pouvoir d'exécution sont séparés. Actuellement, décision et exécution sont monopolisés par la même hiérarchie de sorte qu'une bonne partie de l'énergie s'évapore dans la lutte contre les résistances des exécutants. Le processus sociocratique permet une prise de décision collective où l'avis de chacun a le même poids, au consensus par levée progressive des objections. Si le processus de décision est plus long, l'exécution est beaucoup plus efficace car elle ne souffre plus d'oppositions.
8. En cas de difficulté ou de conflit, le respect mutuel préside toujours et les parties en cause recherchent une solution de type gagnant/gagnant.
9. La politique salariale est repensée : les écarts de salaires sont réduits au maximum. Les rémunérations sont proportionnelles au degré de responsabilité, d'inconfort en terme de qualité de vie, de pénibilité, de saleté, de danger, de répétitivité. Elle fait l'objet d'une règle précise et claire. A l'embauche, l'entreprise vérifie que le candidat a pris connaissance de

cette politique et l'a faite sienne. La politique salariale reflète une volonté partagée d'équité, de justice, de transparence, d'intégrité, de participation aux fruits de l'entreprise au niveau le plus élevé possible.

10. L'entreprise prend en compte le besoin naturel d'épanouissement de chacun dans toutes ses dimensions (matérielles, émotionnelles, intellectuelles et spirituelles), dans le total respect des libertés individuelles. Elle aide à l'amélioration de la communication entre les personnes. Elle œuvre pour une expression toujours plus élevée du respect mutuel, de la solidarité, de la tolérance. Elle prend en compte les aspirations d'évolution des individus dans leur existence et les aide dans cette démarche au plus haut niveau de ses possibilités.

b) Rapport avec les autres entreprises

Elles ne sont plus en compétition mais en synergie. Elles ne cherchent plus à s'arracher les marchés mais à mettre en synergie leurs savoir-faire pour répondre au mieux aux besoins qu'elles ont choisi de satisfaire là où elles se trouvent. Toutes les entreprises d'un même secteur d'activité développent des relations de partenariat guidées par la simple volonté commune de servir les êtres humains et d'améliorer la qualité de la vie. Elles développent aussi entre elles la solidarité et l'entraide. Elles travaillent en réseau et mettent en commun leurs connaissances, leurs recherches, leurs découvertes.

c) Rapports avec les communautés locales, régionales, nationales et Internationales

- L'entreprise est à l'écoute et au service de sa communauté. Selon la nature de son activité, elle peut être locale, régionale, nationale ou internationale.
- Elle veille toujours à la meilleure intégration possible dans son milieu en respectant les particularités traditionnelles, culturelles et religieuses.
- Elle fait tout ce qu'elle peut pour améliorer les conditions de vie là où elle se trouve.
- Plus elle opère avec le reste du monde en raison de l'étendue de son marché naturel, des produits qui entrent dans ses fabrications, etc., plus elle veille aux conséquences possibles de son action sur les populations qu'elle touche directement et indirectement. Ceci prend toute son importance dans les relations nord/sud. En règle générale, l'entreprise ayant une influence sur les pays déshérités œuvre pour aider ces peuples à atteindre le plus rapidement possible la suffisance et l'autonomie économique avec des méthodes appropriées aux régions et populations concernées.
- Elle aide par son exemple et sans ingérence ni esprit de supériorité à la démocratisation et à la reconnaissance des droits de l'être humain.